

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 12 décembre 2016

COATICOOK, le 12 décembre 2016 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc de la rue St-Jacques Sud, dans la rue et jusqu'au point de service des bâtiments concernés, sont complétés pour cette année. Des travaux de finition sont à prévoir en 2017 ;
- Le bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Court, entre la rue Jeanne-Mance et la fin de la rue, se fera au cours de la semaine du 12 décembre ;
- Les travaux de pavage sur le territoire se sont terminés tardivement. Des correctifs devront être apportés au printemps 2017 ;
- La mise en route de la génératrice louée par la Ville de Coaticook s'est faite au cours des deux dernières semaines. Rappelons que la génératrice permettra d'écrêter les pointes de consommation d'électricité permettant ainsi à la Ville de Coaticook de faire des économies importantes ;
- Les patinoires extérieures des parcs Laurence et Couillard sont maintenant prêtes. Les autres patinoires ainsi que l'anneau de glace devraient être prêts pour le congé des fêtes si la météo le permet.

Urbanisme et environnement

Renouvellement des mandats de madame Claude Laurence et ainsi que de messieurs François Lévesque, Raynald Drolet, Serge Gosselin et Alain Ouellette à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Coaticook

Selon le règlement numéro 2-3-1 constituant le comité consultatif d'urbanisme de Coaticook, la durée du mandat de chacun des membres du comité est de deux ans. Les mandats de madame Claude Laurence ainsi que messieurs François Lévesque, Raynald Drolet et Serge Gosselin à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme seront échus le 31 décembre 2016. Ces derniers ont signifié leur intérêt à renouveler leur mandat respectif. Les membres du conseil municipal ont résolu de renouveler les mandats de ces personnes à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Coaticook, à compter du 1er janvier 2017 pour une période de deux ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2019.

Communication et culture

Entérinement de la Déclaration des bibliothèques du Québec

La Déclaration des bibliothèques du Québec a été élaborée et adoptée par la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises, qui regroupe notamment des représentants des bibliothèques publiques, scolaires, collégiales, universitaires et spécialisées au Québec. La Déclaration des bibliothèques du Québec a été adoptée par l'Union des municipalités du Québec. Elle a également été déposée à l'Assemblée nationale par le ministre de la Culture et des Communications du Québec ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Monsieur Luc Fortin, le 19 octobre 2016. Elle identifie les bibliothèques comme étant des carrefours d'accès à l'information, à la documentation et à la culture, des centres d'apprentissage et de soutien à la recherche, des espaces d'appropriation et d'usage technologique, des leviers socio-économiques, des lieux de rencontres et d'échanges, des lieux de médiation et de développements culturels. Le conseil municipal a résolu d'entériner la Déclaration des bibliothèques du Québec.

Services extérieurs

Réquisition au montant de 14 979,90 \$, pour l'achat et l'installation d'une valve ainsi que la mise en place de deux vannes pour le bouclage de la rue Court

La Ville doit procéder à l'achat et à l'installation d'une valve ainsi que pour la mise en place de deux vannes pour le bouclage de la rue Court. La Ville de Coaticook a reçu une offre, conformément aux règles prévues à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook, soit celle de la compagnie Forage GM au montant de 14 979,90 \$ plus les taxes applicables. Le conseil municipal a résolu d'accepter la proposition pour la mise en place de deux vannes pour le bouclage de la rue Court, auprès de la compagnie Forage GM.

Modification du contrat des Services Matrec inc. pour l'ajout de collectes de recyclage pour le centre-ville pour les années 2017 à 2019

Le 14 octobre 2014, la Ville de Coaticook a octroyé un contrat pour l'enlèvement et le transport des matières résiduelles pour une durée de 5 ans, du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019, à la compagnie Services Matrec inc. Suite à une problématique avec les collectes de recyclage au centre-ville, la Ville a demandé une estimation des coûts à la compagnie Services Matrec inc. pour ajouter des collectes au centre-ville. Suite à la réception des estimations, le conseil municipal a accepté l'offre présentée par la compagnie pour ajouter des collectes au centre-ville pour les années 2017 à 2019. Des communications seront transmises par la Ville de Coaticook aux personnes concernées.

Acceptation des plans et devis dans le cadre du projet de réfection rang 9- du programme de Réhabilitation du réseau routier local - Volet - Redressement des infrastructures routières locales

La Ville de Coaticook projette de procéder à une réfection partielle du rang 9, et ce dans le cadre du programme de Réhabilitation du réseau routier local – Volet – Redressement des

infrastructures routières locales. Elle a présenté une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis des travaux d'amélioration du réseau routier local. Les membres du conseil ont accepté les plans et devis dans le cadre du projet de réfection rang 9- du programme de Réhabilitation du réseau routier local – Volet – Redressement des infrastructures routières locales.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256